



**Intervention de Lucien LIMOUSIN,
Maire de Tarascon,
Vice-Président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône délégué à
l'Agriculture et aux 29 communes hors Métropole
lors de la visite du Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations
avec les Collectivités Territoriales, Madame Jacqueline GOURAULT**

Madame la Ministre,

Madame la Ministre, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour être venue jusqu'à nous aujourd'hui.

Si je suis le Maire de Tarascon, à deux pas d'ici, je suis aussi le Conseiller Départemental territorialement compétent à Boulbon et donc, c'est à double titre que je vous souhaite la bienvenue.

Le 19 juin 2018, donc en ma qualité de Maire et de Vice-Président du Conseil Départemental, j'ai écrit au Président de la République afin de lui demander une décision rapide quant au devenir institutionnel de notre territoire. Je lui précisais que chaque jour qui passait, l'incertitude qui s'installait parmi les élus nuisait au bon fonctionnement des 3 intercommunalités du Pays d'Arles.

Depuis, il y a eu le rapport de Monsieur le Préfet et aujourd'hui, vous êtes là pour nous entendre avant que le Premier Ministre soit dans le Département à la mi-avril.

J'appartiens, Madame la Ministre, aux 327 élus du Pays d'Arles qui souhaitent construire une nouvelle Métropole que j'appellerai « Métropole départementale »

avec la Présidente du Département, Martine VASSAL, une Métropole départementale dans laquelle l'identité et les spécificités du Pays d'Arles seront respectées.

Le Pays d'Arles est fort de ses traditions, de son patrimoine. Il est aussi un territoire rural qui voit disparaître une grande partie des services publics de proximité. Je citerai le dernier exemple en date, celui de la CPAM de Tarascon qui a compétence sur 19 communes, qui reçoit près d'une centaine de personnes par jour et qui, depuis le début mars, n'est plus ouvert que 2 jours par semaine.

Nous avons donc besoin d'une collectivité, d'une nouvelle institution départementale avec à sa tête une élue déterminée, respectueuse des territoires ruraux, ayant la connaissance de ces territoires et respectueuse des difficultés de chacun.

Madame la Ministre, les 20 Maires, les 327 élus sont attachés au Département des Bouches-du-Rhône. Son positionnement stratégique, ses fortes potentialités de développement sont une chance pour le Pays d'Arles qui ne doit pas se replier sur lui-même.

Je partage pleinement l'interrogation de Monsieur le Préfet quant à la viabilité financière d'une collectivité expérimentale qui aurait les compétences du Département.

Si aujourd'hui les partisans d'une telle solution mettent en avant une probable augmentation des impôts, ils ignorent totalement l'augmentation aussi probable de la fiscalité dans le cadre d'une collectivité expérimentale du Pays d'Arles confrontée à l'exercice des différentes compétences du Département.

Et si aujourd'hui nous nions cette perspective, nous faussons le débat ... même si j'en conviens nous ne disposons de peu d'éléments pour la quantifier.

Vous l'avez compris, nous avons besoin, Madame la Ministre, d'une institution forte qui puisse assurer notre développement, qui puisse garantir l'avenir de nos enfants, et non mon quotidien, ce qui reviendrait à avoir une vision à court terme de notre territoire.

Nous avons besoin d'une institution forte pour s'occuper des équipements structurants dont notre territoire a besoin, je pense à la LEO (A7/A9), au contournement autoroutier d'Arles, au Marché d'Intérêt National de Chateaurenard, à celui de Saint Etienne du Grès, à l'abattoir de Tarascon.

Madame la Ministre, nous avons besoin, d'ici l'horizon 2022, afin d'éviter la précipitation, de travailler sur les compétences de proximité, car évoquer essentiellement les cimetières constitue un raccourci mais qui a déjà le mérite d'exister.

Enfin, il faudra également se pencher dans cette période de préparation à la fusion Département / Métropole, à la représentativité du Pays d'Arles au sein de cette structure car ce territoire, même s'il ne représente que 8 % de la population, couvre près de la moitié de la superficie du Département et constitue son grenier pour une alimentation de qualité.

Et pour conclure, j'affirme que le train du progrès est actuellement en gare centrale du Pays d'Arles. Ne le laissons pas partir sans y monter !

<p>Contact Presse : Katia BERTAUD Cheffe de Cabinet du Maire de Tarascon Tel : 06 63 86 86 27 / 04 90 91 51 29</p>
